

Éducatrice de jeunes enfants

Éducateur de jeunes enfants



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers de l'accompagnement des publics

Rubrique : Encadrement enfance et petite enfance

Autres appellations courantes : Accompagnateur de la petite enfance

ROME : K1202 - Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants

Fiches de la cohésion sociale : Educateur(rice) jeunes enfants

Points de repère : classification et critères classants : [D - E]

- encadrement de terrain
- fonctions de direction

Les finalités du métier

Professionnel du travail social et de l'éducation, l'éducateur de jeunes enfants accompagne les jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec la famille et dans le respect des valeurs de l'éducation populaire.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses missions principales incluent :

- Accompagnement de l'enfant en coopération avec sa famille : Observation et analyse des besoins de chaque enfant, soutien à l'acquisition du langage et à la socialisation, veille au bien-être physique et affectif des enfants, instauration d'un cadre sécurisant physique et affectif, prise en compte des liens parents / enfants pour faciliter la fonction parentale, participation aux différents moments de soin de l'enfant, écoute, conseils et orientation sur les questions éducatives et le développement de l'enfant, organisation de temps d'échanges collectifs entre parents...
- Conception et mise en oeuvre du projet social, éducatif et pédagogique : contribution à la rédaction du projet, facilitation de la participation de la famille, communication et information sur le projet, etc.
- Communication et relations : échanges avec les parents (transmission d'informations sur la journée de l'enfant, écoute des préoccupations parentales, sensibilisation et soutien aux parents sur les questions d'éducation et de développement de l'enfant, promotion de l'inclusion et de la mixité sociale), collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (participation aux réunions, partage d'observations sur les enfants, transmettant les informations de la direction à l'équipe et en relayant les besoins de l'équipe à la direction), accueil et encadrement des stagiaires (transmission des connaissances et savoir-faire du métier).
- Travail en équipe pluridisciplinaire : Coordination avec les autres professionnels de la petite enfance, Participation aux réunions d'équipe et aux synthèses, Formation et encadrement des stagiaires et nouveaux collaborateurs, Collaboration avec les partenaires extérieurs (PMI, écoles, etc.)
- Partenariats : constitution d'un réseau de partenaire institutionnels et associatifs, participation à l'action sociale territorialisée, organisation des relais d'interventions, etc.
- Veille professionnelle : Suivi des évolutions dans le domaine de la petite enfance, etc.

Il exerce ses missions dans le respect du taux d'encadrement réglementaire applicable aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) en fonction de l'option choisie par la direction de la structure.

Variabilité

En fonction des structures d'accueil, comme les crèches, haltes-garderies, centres de vacances, établissements et services spécialisés, il adapte son approche pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, qu'ils aient entre 0 et 7 ans (exemples : rupture familiale, situation de handicap). Les horaires de travail peuvent être flexibles, notamment dans les structures à horaires étendus ou lors d'accueils saisonniers.

Éducatrice de jeunes enfants
Éducateur de jeunes enfants

Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner les membres de l'entourage de l'enfant
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis
- Observer et analyser le développement moteur, psychique et affectif des enfants
- Communiquer avec les autres professionnels de la structure pour assurer une coordination optimale des activités
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de l'établissement
- Mettre en place des actions de prévention et de dépistage des troubles du développement
- Mobiliser un travail d'équipe, de partenariat et de réseau

Connaissances

- Principales étapes de développement de l'enfant (physique, cognitif, émotionnel et social)
- Notions de pédagogie et d'éveil de l'enfant
- Réglementation spécifique aux accueils collectifs de mineurs (ACM)
- Réglementations sur l'accessibilité et l'accueil des personnes en situation de handicap
- Règles d'hygiène et de sécurité dans l'environnement de travail

Savoir-être

- Patient
- Autonome
- Pédagogue
- Dynamique

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau Licence (niveau 6)

Diplômes requis pour exercer le métier :
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : Pas d'expérience minimale requise

Spécificités de la filière

/

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Intégration des attentes en matière de bien-être global de l'enfant (y compris santé mentale), prise en compte des publics en situation de handicap

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Techniques de communication non violente, vigilance accrue pour déceler les signes de mal-être, connaissance des différents types de handicaps

Éducatrice de jeunes enfants Éducateur de jeunes enfants

Mobilités professionnelles



Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
Auxiliaire de puériculture	Infirmier DE / puéricultrice	Directeur d'ACM et d'EAJE
Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
- Educateur de jeunes enfants (Alisfa, BADD, BASS, fonction publique hospitalière, etc.) - Educateur spécialisé (Alisfa, etc.)	TISF intervenant pour la protection de l'enfance (BAD), Moniteur Educateur (Missions Locales)	Directeur de structure (relais petite enfance, etc.)

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.